

Inscription pour revendeurs

Par fax au +49 8191 940 499 ou par Email à reseller@nimax.de

Merci de remplir ce formulaire en entier de façon bien lisible et de nous l'envoyer par FAX ou Email aux numéros et adresses ci-dessus.

Après votre inscription, vous recevrez nos listes de prix Omegon.

Merci de comprendre que nous souhaitons conserver la vente de nos produits sur Amazon et Ebay.

Etes-vous intéressés par une liste de prix pour notre gamme complète?

Non Oui – Envoyez-nous s'il-vous-plaît l'accord de confidentialité rempli situé en page 2.

Vos coordonnées

Nom de l'entreprise:

Rue / N°.:

Code Postal / Ville:

Pays

Email (général): Site Web:

Téléphone: Fax:

Nombre de salariés: N° TVA:

Informations à propos de votre secteur ou activité:

.....
.....
.....
.....

*seulement nécessaire pour les revendeurs au sein de l'Union Européenne.

Interlocuteur/Contact

Nom:

Fonction:

N° de téléphone/extension:

Email:

Merci de nous envoyer en plus de ce formulaire une copie de votre licence commerciale / extrait du registre du commerce.

(seulement nécessaire pour les revendeurs en Allemagne)

.....
Date et lieu de signature

.....
Cachet de l'entreprise, signature

Accord de confidentialité
entre

- ci-après dénommé: partenaire –
D'une part,

et

NIMAX GmbH
Otto-Lilienthal-Strasse 9
86899 Landsberg
Allemagne

- ci-après dénommé: NIMAX –
D'autre part,

Préambule

NIMAX est détaillant et grossiste de plus de 10000 articles dans les domaines de l'astronomie, de l'optique de sport et des optiques grand publics. NIMAX a créé une base de données dans laquelle sont recensées des informations générales propres aux produits ainsi que des données confidentielles.

Le partenaire entend utiliser les données confidentielles de NIMAX pour le traitement des commandes, son propre logiciel de gestion ou l'affichage sur d'autres sites internet, ou utiliser ces données et les informations de connexion pour accéder à la boutique en ligne de NIMAX.

Le partenaire exprime son accord avec :

1. Objet du contrat

1.1 L'objet du contrat consiste en la mise à disposition de données confidentielles de NIMAX au partenaire. NIMAX mettra à disposition à intervalles irréguliers des données sous format Excel, ou encore CSV. Les données peuvent si nécessaire être transmises par le biais d'une interface ou être récupérées sur le site internet avec un compte personnalisé.

1.2 Le partenaire s'engage à n'utiliser les données que dans le seul but prévu et à les traiter de manière confidentielle.

1.3 Les informations confidentielles sont toutes les informations et documents marqués comme tels, y compris les fichiers ou dossiers qui comprennent ces informations (comme par exemple les supports de données / stockages de données qui peuvent être lus aussi bien par des hommes que par machines)

1.3.1 Le partenaire reconnaît dès maintenant, même en l'absence de déclaration concernant leur confidentialité, que les informations et documents de NIMAX suivants sont à considérer comme étant confidentiels :

- Secrets commerciaux et professionnels
- Prix d'achats
- Disponibilité des produits
- Codes EAN
- Recommandations de prix sans engagement
- Statistiques
- Détails de connexion et mots de passe
- Données de clientèle et utilisateurs
- Listes de prix
- Méthodes et techniques de travail
- Atteinte à la concurrence
- Le contenu de ce contrat

1.3.2 Toutes les informations concernant le personnel de NIMAX sont aussi considérées comme confidentielles.

1.3.3 Les informations orales sont considérées comme étant confidentielles lorsqu'elles ont été définies comme telles au moment de leur communication, mais aussi des lors que leur confidentialité a été confirmée par écrit.

1.4 Toutes les informations et documents confidentiels restent la propriété de NIMAX.

Le transfert par NIMAX des informations au partenaire ne donne pas pour autant de droits explicites ou indirects vis-à-vis des informations concernées.

2. Confidentialité

2.1. Le partenaire est tenu d'observer le silence le plus strict pour une durée indéterminée, et ce aussi bien après la réalisation du but du contrat qu'après l'arrêt de ce contrat.

2.2 Le partenaire s'oblige en particulier à :

2.2.1 garder les informations confidentielles dans un lieu sécurisé où d'autres tiers n'ont pas accès

2.2.2 ne pas dévoiler d'information confidentielle à des tiers, y compris oralement, sans l'accord écrit de NIMAX,

2.2.3 informer ses salariés des obligations propres à cet accord de confidentialité et sur demande de NIMAX, à procurer une confirmation écrite de ces derniers.

2.3 Dans le cas où NIMAX viendrait à rendre public une information considérée comme confidentielle, ou si le partenaire venait à légalement prendre connaissance de l'information par un tiers, alors l'obligation du maintien de la confidentialité ne s'applique plus pour l'information concernée.

3. Pénalité contractuelle

3.1 Le partenaire s'engage dans le cas d'une violation de l'accord de confidentialité à payer pour chaque infraction constatée une amende déterminée par voie d'équité, et dont la convenance pourra en cas de litige être vérifiée par le tribunal compétent.

3.2 La valeur de l'amende contractuelle n'est pas limitée à la seule responsabilité financière du partenaire si les dommages infligés à NIMAX dépassent cette dernière. Le partenaire reconnaît que l'indemnisation de dommages financiers n'est pas suffisante dans le cas de la divulgation d'informations confidentielles, et que NIMAX, sans pour autant renoncer à ses droits ou d'autres recours, puisse aussi porter plainte auprès des autorités compétentes ou entamer des poursuites judiciaires en raison des dommages causés.

4. Garantie

NIMAX décline toute responsabilité concernant l'exactitude, l'actualité, et/ou l'exhaustivité des informations.

5 . Durée du contrat et résiliation

5 .1 Le contrat entre en vigueur au moment de la signature par le partenaire et est conclu pour une durée indéterminée.

5 .2 Le partenaire peut user de son droit de résiliation mais doit respecter un préavis de deux semaines. La résiliation doit se faire de manière écrite. Le droit à une résiliation extraordinaire pour motif grave est conservé.

5 .3 Le partenaire s'engage immédiatement après la résiliation du contrat, à supprimer toute donnée confidentielle enregistrée et reçue par NIMAX et de confirmer de manière écrite la suppression dans un délai de 5 jours après la fin du contrat.

6 . Autres

6.1 En ce qui concerne toutes les relations juridiques émanant de ce contrat, les deux parties se mettent d'accord sur l'application du droit de la République fédérale d'Allemagne. Les dispositions de la loi sur le commerce des Nations Unies et du droit international privé allemand ne s'appliquent pas.

6.2 Le lieu de juridiction pour tout litige lié ou non avec ce contrat est la ville de Landsberg am Lech en Allemagne.

6.3 Si une des dispositions contractuelles vient à devenir caduque, la validité des autres dispositions n'en sera pas affectée. La disposition nulle ou caduque devra alors être remplacée par une disposition dont le sens et l'esprit correspondent le mieux aux intentions exprimées dans la disposition initiale. Il en est de même pour toute lacune légale ou disposition contractuelle invalide.

Lieu: _____ Date: _____

Signature et cachet: _____

Nom du signataire en majuscule: _____